

■ **Dominique Barbat**, à Ollon, CH-550-0049186-8, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 20.10.2004, p. 12/2500738).
Par décision du 7 février 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est Vaudois a prononcé la révocation de la faillite du titulaire. L'inscription est rétablie comme ci-devant (FOSC du 29.07.1999, p. 5189).
Registre journalier no 5105 du 03.04.2009
(04967992 / CH-550.0.049.186-8)